

CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 24 JANVIER 2019

Convocation du 17/01/2019

20h30. Nombre d'élus en exercice : 9

- Présents 7 – Votants 7

Présents : ROSSIGNOL Patrick, LACAZE Richard, DURAND Jacques, BOUSQUET Daniel, MOESSNER Joël, LOUP Gilles, MAUREL Francis.

Absent.s : GATIMEL Arnaud, LEDOUX Maxence.

Monsieur le Maire constate le quorum et décide que l'assemblée peut délibérer valablement.

Secrétaire de séance : LACAZE Richard

I – PERSONNEL COMMUNAL : Régime indemnitaire 2019 - RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Expérience Professionnelle)

Le Maire propose à l'assemblée de renouveler le régime indemnitaire du personnel qui se compose :

- d'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) ;
- éventuellement, d'un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA) basé sur l'entretien professionnel.

Le montant individuel attribué au titre de l'IFSE et, le cas échéant, au titre du CIA, sera librement défini par l'autorité territoriale, par voie d'arrêté individuel, dans la limite des conditions prévues par la délibération.

FILIERE ADMINISTRATIVE

Catégorie A Secrétaires de mairie	Groupe 1	Secrétaire de mairie	1 780
	Groupe 2		

FILIERE TECHNIQUE

Catégorie et cadres d'emploi	Groupes	Emplois	IFSE
Adjoints techniques	Groupe C 1	Adj Tech. principal	2 200
	Groupe C 2		

ADOPTÉ : 0 Contre 0 Abstentions 7 Pour
(délibération n° 01/2019)

II – TARIF EAU 2019

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter le prix de l'eau du réseau communal, distribué dans le village de SAINT-AMANCET, et dont le montant forfaitaire 2018 était à 99.30 € pour 120 m³, par foyer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte la proposition de Monsieur le Maire sur le principe d'augmenter le tarif de la redevance eau ;

- **décide** que le prix de la redevance de l'eau pour l'année 2019 sera augmenté de **5%** ; **cette augmentation sera applicable sur la redevance de 2019, soit 99.30 € + 4.97 = 104.27 € le forfait de 120 m³ annuel.**

Vote : 0 Contre 0 Abstention Pour 7
(délibération n° 02/2019)

III – INVESTISSEMENTS 2019

En prévision du budget 2019, la liste (non exhaustive) des investissements à réaliser est énumérée :

- Achat des bois M. Raynaud (en cours)
- Bâtiment technique
- Chemin du Caussarel
- Travaux église :
- Salle des archives
- Terrain du « Cayrol »
- Foyer rural : Volets bois
- Abri de jardin (jardins communaux)
- Lame neige

M. le Maire demande à l'assemblée de réfléchir à d'autres prévisions de travaux afin de les inclure dans le budget prévisionnel.

III – PROJET D'ACHAT PARCELLE DOR DE LASTOURS

Parcelle se trouvant en limite de la carrière SECAM, d'une contenance de 3000 m².

Le propriétaire, M. Dor de Lastours était sur le point de vendre cette parcelle à la SECAM ; Après avoir rencontré M. MARTIN, directeur de la SECAM, il a été décidé que la commune se porterait acquéreur de cette parcelle enclavée.

Après délibération le conseil municipal décide d'acquérir ladite parcelle pour la somme de 3000.00 €. M. le Maire se charge de contacter le notaire.

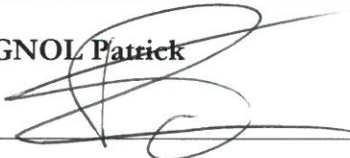
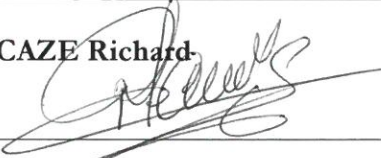
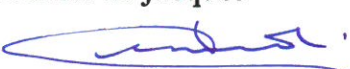
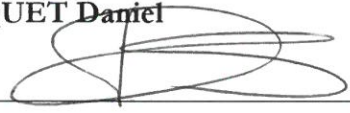


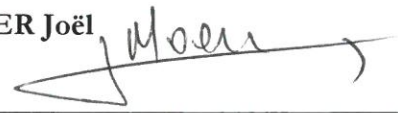
Questions diverses :

- Les marches de la mairie ont été détériorées par un camion de la SECAM qui a traversé le village pour se rendre à la carrière. Probablement un nouveau chauffeur. Un mail a été adressé à Mme SUDRE qui se charge de nous donner le nom de la société et de chauffeur, afin de faire une déclaration à l'assurance.
- Route de la carrière : embâcle près de chez M. Abadie.
- La SECAM a prévu d'organiser des réunions de concertation avec les administrés concernant leur projet
- Communauté de Communes :
 - Diagnostique établi sur la voirie. La question se pose sur la liste des chemins ruraux à transformer en voie communale.
 - La crèche de Sorèze
 - St Ferréol ; création parking et aménagement de la base nautique

- PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : réunion le 21 février 2019 à Durfort.
-
- PPRI (Plan de Prévention du Risque d'Inondation) : l'enquête publique préalable à l'approbation de la révision du plan de prévention du risque inondation sur le bassin versant du Sor sera réalisée du 7 janvier au 8 février 2019.

- Bulletin municipal 2018. En cours de réalisation. Devrait être distribué fin janvier.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23h.

ROSSIGNOL Patrick 	LACAZE Richard 
DURAND Jacques 	BOUSQUET Daniel 
GATIMEL Arnaud – Absent 	LOUP Gilles 
MAUREL Francis	MOESSNER Joël 
LEDOUX Maxence - Absent 